

# REGLEMENT INTERIEUR

## ECOLE ELEMENTAIRE ET MATERNELLE

*La vie à l'école est une vie de collectivité. Elle est soumise à des règles qui n'ont pour but que le bien-être de tous. Veillez à bien les connaître et à les respecter.*

### **1- Horaires**

- La présence des élèves est obligatoire à l'école :

| Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi                |                              |
|-------------------------------------------|------------------------------|
| Classes de maternelle et de l'élémentaire | 8h40 – 11h50 / 13h25 – 16h30 |

- Les élèves peuvent être accueillis suivant les horaires suivants :

|               |                                                                                                                                                                           |
|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 7h30 à 8h20   | Garderie (payante jusqu'à 8h20). Tout enfant présent dans l'enceinte de l'école avant 8h20 est conduit à la garderie (le sas fait partie de l'école).                     |
| 11h50         | Sortie des externes<br>Les enfants non récupérés à 12h15 sont conduits à la cantine.                                                                                      |
| 13h15         | Ouverture du portail                                                                                                                                                      |
| 16h30         | Fin des cours pour toutes les classes                                                                                                                                     |
| 16h30 à 17h15 | Surveillance des enfants qui attendent leurs parents ou l'heure de l'étude.<br>Pour des raisons de sécurité, le portail est fermé entre 16h45 et 17h00.                   |
| 16h40-17h15   | Surveillance des enfants de la maternelle sera dans le hall.                                                                                                              |
| 17h15 à 18h30 | Les enfants du CP au CM2 sont accueillis par les surveillantes en salle d'étude pour faire leur travail du soir. Les enfants de maternelle sont en garderie dans le hall. |

**IL EST IMPORTANT D'AMENER ET DE VENIR CHERCHER LES ENFANTS BIEN A L'HEURE.**

### **2- Sécurité**

- Les entrées et les sorties doivent se faire uniquement par le portail de la rue des Etats-Unis.  
**Le passage par le portail du collège est interdit.**
- La porte de l'école est fermée :
  - Le matin de 8h45 à 11h45
  - L'après-midi de 13h30 à 16h20
- Dépose et récupération des enfants**
  - Les enfants qui attendent leurs parents le font dans la cour de récréation du haut.
  - Maternelle** : passer par la porte latérale droite du bâtiment. Les élèves de la maternelle sont déposés et récupérés devant leur classe respective matin, midi et soir.
  - Elémentaire** : à partir du CP, les parents attendent leurs enfants dans le sas.

### **3- Tenue vestimentaire, matériel et attitude**

**Les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant**

- La tenue vestimentaire doit être **adaptée aux activités** : pas de tongs ni de chaussures à talons ni de vêtements courts.

- Pour des raisons d'inattention lors du travail scolaire, les vêtements à sequins (paillettes) ainsi que les chaussures qui clignotent sont interdits.
- Merci de proscrire tout vernis à ongles et maquillage et de veiller à une coiffure sans excentricité.
- Les élèves ne doivent apporter ni objet de valeur ou dangereux (couteau, cutter...), de téléphone mobile, de montre connectée.
- A partir de la GS, les goûters ne sont autorisés qu'à la récréation du matin et celle de la garderie du soir. Merci de privilégier les fruits, les compotes... Pas de goûter jusqu'en MS.
- Les friandises et les chewing-gums sont interdits.
- Les élèves sont responsables des dégradations matérielles qu'ils occasionnent et de l'usure anormale des livres. Les livres perdus ou détériorés seront facturés aux familles.
- **Les livres doivent être couverts et étiquetés au nom de l'enfant dès la rentrée.**
- **Tous les membres du personnel doivent être considérés avec le même respect. Chacun d'entre eux peut être amené à intervenir pour maintenir la discipline.**
- En cas de mauvaise attitude et de non-respect du règlement, des sanctions seront appliquées : avertissement oral, travail supplémentaire, retenue, exclusion.

#### 4- Travail

- Les élèves doivent fournir un travail sérieux et régulier au quotidien.
- Pour les aider, il est important que les parents aient un regard sur le travail du soir (même si l'enfant reste à l'étude).
- **Les familles sont informées régulièrement des résultats de leur enfant. C'est pourquoi le cahier du jour et les évaluations doivent revenir signés à l'école le plus rapidement possible.**
- Les documents communiqués aux familles par l'intermédiaire du cahier de liaison doivent également être impérativement signés et rapportés chaque jour à l'école.
- Les parents qui souhaitent rencontrer un enseignant doivent prendre rendez-vous (de préférence par l'intermédiaire du cahier de liaison ou Ecole Directe).

#### 5- Absences

- La présence de l'enfant à l'école est obligatoire à partir de 3 ans.
- Pour signaler **UNE ABSENCE, MERCI DE PREVENIR LE SECRETARIAT PAR TELEPHONE, MAIL OU ECOLE DIRECTE**. Pour toute absence prévisible, merci de demander l'autorisation au préalable à l'enseignant et au chef d'établissement par l'intermédiaire du cahier de liaison.

#### A noter

- Il est interdit de fumer et de vapoter dans l'enceinte de l'école (même dans le sas) et devant l'école.
- Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les animaux ne sont pas admis dans l'enceinte de l'école (même dans le sas).
- Le sas n'est pas une aire de jeux, c'est un lieu d'accueil et d'attente. Merci de rester vigilants et d'en respecter la propreté.
- **L'utilisation de la structure de jeux est interdite au moment des entrées et des sorties.**

Signature du chef d'établissement  
légaux

Signature de l'élève

Date et signatures des responsables

